

# AYA - Appui aux indiens Yanomami d'Amazonie

13, Rue des Bossons - CH - 1213 Onex / Genève - CCP 17-55066-2

## Quelques brèves concernant l'Amazonie et les Indigènes du Brésil

AYA Info - No 126

Genève, le 23 avril 2019

"AYA Info" est en ligne sur deux sites Internet : [Humanitaire.ws](http://Humanitaire.ws) et [MCI](http://MCI)

**Conformément à ce qui a été annoncé dans le bulletin No 123, cette édition est la reprise des notes publiées dans le blog que la « Tribune de Genève » nous a invités à tenir dans son édition électronique.**

Note du 14 mars 2019

### Le Peuple Yanomami sur « Léman Bleu »

Pendant le mois de février, à diverses reprises, la chaîne de TV genevoise « Léman Bleu » a diffusé un bref reportage dans lequel des Yanomami du Rio Marauá s'expriment sur le contexte dans lequel ils vivent. Ils sont particulièrement conscients de l'importance de maintenir leur identité culturelle. L'un d'eux compare celle-ci à « *La mère [qui] mastique la nourriture dans sa bouche. Elle donne cette bouillie à l'enfant pour qu'il puisse grandir... La langue transmet les noms des arbres, des rivières, des pierres...* ».

Les images ont été rapportées par Aurélien Stoll, le secrétaire du Mouvement pour la Coopération Internationale – MCI. Ce documentaire est le reflet d'un [projet](#) porté\* par cette ONG genevoise, en collaboration avec le « Service et Coopération avec le Peuple Yanomami – SECOYA » de Manaus, pour la formation de « Multiplicateurs interculturels ». Le rôle de ceux-ci est de permettre aux communautés yanomami de relever les défis découlant du contact avec la société environnante. Ce programme est soutenu par la [Fédération Genevoise de Coopération](#) – FGC qui, pour cette action, a reçu un financement de plusieurs collectivités publiques genevoises.

Le reportage est diffusé dans le cadre de l'émission « *Esprit solidaire* » animée, depuis fin août 2018, par la journaliste Priscilia Chacón. Cette série est le fruit d'un partenariat Léman Bleu/FGC, qui a reçu le soutien de la Direction du Développement et de la Coopération (Confédération), de dix-huit communes genevoises, du Canton et de la Ville de Genève. Chaque mois « *Esprit solidaire* » présente un projet d'une organisation membre de la FGC.

\*Voir sur ce blog la note du [18 décembre](#) 2018.

Voir l'émission (7'50'') :

<http://www.lemanbleu.ch/replay/video.html?VideoID=37250>

Note du 25 mars 2019

### Politique indigéniste : la « Mesure Provisoire » de Bolsonaro est inconstitutionnelle

Le 7 mars, le Ministère Public Fédéral - MPF brésilien a publié une [Note technique](#) déclarant inconstitutionnelle la [Mesure Provisoire](#) 870/2019 et deux décrets pris\*, le 1<sup>er</sup> janvier dernier par le nouveau Président de la République, Jair Bolsonaro. Par ces textes, celui-ci transfère la Fondation Nationale de l'Indien – FUNAI, du Ministère de la Justice au Ministère de la Femme, de la Famille et des Droits Humains - MMFDH. De plus, il enlève à la FUNAI la tâche d'identifier, de délimiter et de démarquer les Terres Indigènes, opérations qu'il a placées sous la responsabilité du Ministère de de l'Agriculture de l'Élevage et de l'Approvisionnement-MAPA.

Le MPF affirme que ces mesures ne respectent pas le droit des Peuples indigènes à une consultation préalable, libre et informée sur les sujets les concernant. Démarche prévue dans la Convention 169 de l'Organisation Internationale du Travail ratifiée par le Brésil. Il considère également que ces mesures violent le statut constitutionnel indigène ; quelles sont sources de conflits entre les intérêts des indigènes et la politique agricole, et celle conduite par le MMFDH. Le MPF relève également la convergence entre les intérêts indigènes et la préservation de l'environnement. En conclusion, il affirme que « *la FUNAI et le processus de démarcation des Terres Indigènes doivent rester sous la supervision du Ministère de la Justice... La MP 870/19 est inconstitutionnelle et doit être rejetée* ». Un avis qu'il adresse aux parlementaires\*\* qui seront appelés à se prononcer sur les textes présidentiels. Le MPF répond ainsi à l'Articulation des Peuples Indigènes du Brésil – APIB qui, dès le 3 janvier, lui avait demandé de se prononcer sur la validité de ces transferts.

Toujours sur le plan juridique, le 31 janvier, le Parti Socialiste Brésilien a adressé au président du Tribunal Suprême Fédéral -STF une « [Action Directe d'Inconstitutionnalité](#) - ADI » visant la MP 870 à laquelle s'associent d'autres entités.

À la Chambre des Députés, le 27 février, en présence d'un nombreux public, le « [Front parlementaire écologiste](#) » a été relancé. Il devrait compter 200 parlementaires engagés notamment pour la défense de la forêt et de ses peuples. Deux leaders indigènes y ont pris la parole. D'abord, le cacique Raoni, parlant de Jair Bolsonaro, affirme « ...n'avoir jamais entendu un Président de la République menacer autant les peuples indigènes... La FUNAI ne doit pas être démantelée, le Service de santé indigène – SESAI doit continuer... ». Ensuite, dans son intervention, Joênia Wapichana, la première députée indigène de l'histoire du Brésil a invité les parlementaires à rejoindre un « Front parlementaire mixte de défense des droits des peuples indigènes » dont elle propose la création.

La politique indigéniste brésilienne est également débattue au niveau international. Dans un discours prononcé lors de la 40<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme qui s'est tenue à Genève du 25 février au 22 mars, la Ministre Damara Alves, à la tête du MMFDH [a rappelé que](#) «... le gouvernement brésilien est inébranlable dans le respect des normes les plus strictes en matière de droits de l'homme, de défense de la démocratie et du plein fonctionnement de l'état de droit... ». Dans les jours qui ont suivi, les inquiétudes des peuples indigènes du Brésil ont été portées devant ce même Conseil. D'abord, le 5 mars, c'est Avanilson Karajá [qui s'est adressé](#) à M. David Boyd, rapporteur spécial des Nations Unies pour les droits de l'homme et l'environnement : « La préservation de l'environnement est reconnue. Ce modèle de préservation n'est possible que grâce à une relation harmonieuse millénaire entre les peuples autochtones et Mère Nature... Néanmoins la politique brésilienne actuelle met gravement en péril la forêt et ses protecteurs indigènes... ». Le 13 mars, c'est Glicéria Tupinamba [qui a pris la parole](#) devant le Conseil pour appeler la communauté internationale à redoubler d'attention par rapport aux droits des peuples autochtones mis en danger par le démantèlement des politiques indigénistes voulu par le gouvernement brésilien.

Une autre forme de résistance est dans l'envoi d'une délégation indigène dans plusieurs villes européennes – dont Genève du 1<sup>er</sup> au 5 avril - pour attirer l'attention de l'opinion publique sur la situation des autochtones brésiliens.

Ces actions s'ajoutent aux manifestations de protestation déjà organisées au Brésil\*\*\* par les organisations indigènes.

\*Voir sur ce blog la note du [12 janvier 2019](#)

\*\*Le nouveau parlement, issu des élections de l'automne 2019, est entré en fonction ce mois de février

\*\*\*Voir sur ce blog la note du [9 février 2019](#)

Note du 29 mars 2019

## Voix et visions autochtones du Brésil



Festa Na Floresta, Jaider Esbell

## Voix & Visions

## Autochtones du

## Brésil

1<sup>er</sup> au 5 avril 2019

Genève

Daiera Tukano, Fernanda Kaingáng & Jaider Esbell



Elle fera étape à Genève du 1<sup>er</sup> au 5 avril. Une délégation indigène brésilienne est en tournée européenne ces mois de mars et avril. Ses trois membres, Daiera Tukano, Fernanda Kaingang et Jaider Esbell ont un engagement couvrant divers domaines. « Nous portons un éventail d'alternatives, d'activités et de propositions. Elles permettent de voir les violations des droits humains contre nos peuples au Brésil dans le contexte actuel du gouvernement de Jair Bolsonaro et cela dans une perspective historique longue. »

Daiera Tukano vient du Haut Rio Negro dans l'État d'Amazonas, au nord-ouest du Brésil. Elle porte le nom de son [peuple](#). Entre autres activités elle anime une radio indigène. Lucia Fernanda Inácio Belfort Sales, plus connue sous le nom de Fernanda Kaingang, elle aussi, porte le nom de son [peuple](#) qui est dans plusieurs États du sud du Brésil. Avocate, elle est notamment compétente en matière de propriété intellectuelle. Jaider Esbell est un [artiste](#) Macuxi\*, un [peuple](#) de l'État de Roraima, dans le nord du Brésil. C'est l'un des groupes vivant dans l'emblématique Terre Indigène [Raposa Serra do Sol](#), dont la démarcation,

par Lula en 2005, a été obtenue après des années de lutte et non sans avoir été contestée jusque devant le [Tribunal Suprême Fédéral](#).

\*Prononcer « Macouchi »

Les lecteurs de cette note trouveront programme et l'objectif de leur voyage en Europe en cliquant > [ICI](#)

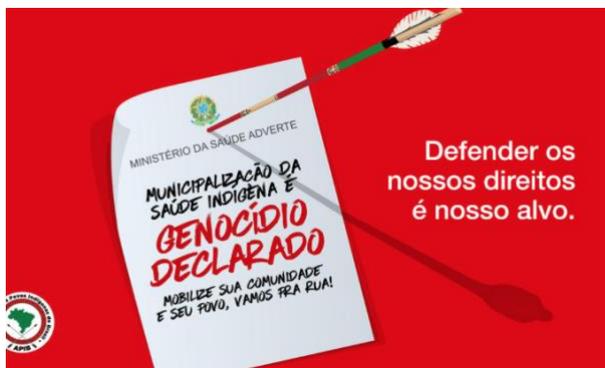
Le programme de leur étape genevoise peut être consulté sur le blog à cette adresse :

<http://bcomoli.blog.tdg.ch/archive/2019/03/29/voix-et-visions-autochtones-du-bresil-298063.html>

\*\*\*

Note du 5 avril 2019

## Santé indigène : la mobilisation a payé



Entre le 25 et le 27 mars, les Peuples indigènes du Brésil ont réagi [à l'appel](#) de l'Articulation des Peuples Indigènes du Brésil – APIB pour défendre le service de santé qui leur est destiné. Selon l'Articulation, la mobilisation a été importante. Sous différentes formes, les associations locales ont organisé plus d'une trentaine de manifestations dans plus d'une vingtaine d'États de l'Union. Plus précisément, il s'agissait de refuser la suppression du Secrétariat (national) Spécial de Santé Indigène – [SESAI](#)\* et le transfert aux municipalités de la responsabilité de ce service. Mesures annoncées par le Ministre de la Santé, [Luiz Henrique Mandetta](#). Le

Ministère Public Fédéral s'était aussi [inquiété](#) de cette réforme. Une de plus qui ont marqué l'histoire parfois chaotique de ce service.

Le 28 mars, le lendemain de la mobilisation, l'APIB a sollicité une rencontre avec le Ministre. Réunion à laquelle ont participé des délégués de différentes entités du système de santé indigène, de leaders et représentants d'organisations indigènes régionales. Tous ont été unanimes pour demander le maintien de la structure actuelle du service de santé et se sont opposés à l'avis du ministre. Celui-ci proposait un modèle fragmenté en fonction de la localisation des communautés. Au terme de la réunion le ministre a annoncé le maintien du SESAI. Il installera un groupe de travail pour faire une évaluation de la politique en matière de santé indigène afin de soumettre des propositions à la prochaine [Conférence Nationale](#) de Santé Indigène (la 6e). Celle-ci doit avoir lieu du 27 au 31 mai à Brasilia.

L'APIB a [remercié les organisations](#) qui ont répondu à son appel, contribuant ainsi au recul du Ministre.

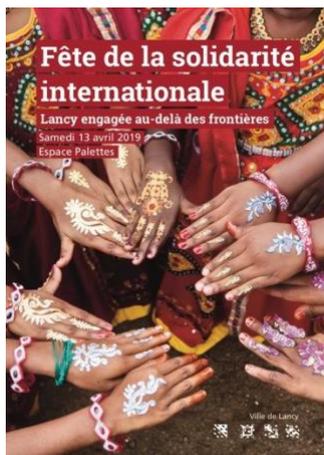
\*\*\*

\*Créé par un [Décret présidentiel \(No 7.336\)](#) pris en octobre 2010 [par Lula](#) et révisé ultérieurement plusieurs fois. Voir sur ce blog la note du [26 novembre 2010](#).

PS : Les actes de mobilisation qui ont eu lieu dans le pays peuvent être consultés sur le blog à cette adresse : <http://bcomoli.blog.tdg.ch/archive/2019/04/05/sante-indigene-la-mobilisation-a-payee-298171.html>

Note du 10 avril 2019

## 13 avril : Lancy fête la solidarité internationale



Samedi prochain, 13 avril, et pour la première fois, Lancy va fêter la solidarité internationale à l'Espace Palettes\*. En 2019, le montant alloué par la commune à la solidarité internationale en 2019 est de 820'000 CHF, y compris 20'000 CHF pour l'aide d'urgence. C'est le soutien accordé à plus de soixante projets dans une cinquantaine de pays. Les associations bénéficiaires y présenteront leurs actions sur le terrain.

Lancy a une longue tradition de solidarité avec les pays du sud. En 1960 déjà, la commune a commencé à soutenir l'hôpital Albert Schweitzer de Lambaréné au Gabon, cela à hauteur de 5'000 CHF. Dans [l'inventaire](#) de l'aide apportée par les communes genevoises - dressé par la Fédération Genevoise de Coopération - FGC en 1985 - Lancy annonce un budget de 298'500 pour cette année-là. Trente ans plus tard, en 2015, elle consacre 760'000 CHF à la solidarité internationale. Des montants proches des 0,7% du budget annuel de fonctionnement de la municipalité.

Au fil des années, Lancy, comme d'autres collectivités publiques par un geste librement consenti, a rendu collective la solidarité internationale pour lutter contre le mal-développement. En ce qui concerne le montant et la nature des projets soutenus, les autorités communales se sont référées à diverses entités. Dans les années soixante, en répondant à l'appel de la « [Déclaration de Berne](#) » de 1968. Plus tard en se référant à la [Déclaration finale](#) de la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement durable tenue à Rio de Janeiro de 1992. Plus récemment à la [Charte](#) (1994), puis l'[Engagement](#) (2004) d'Aalborg des Villes européennes pour la durabilité. Elle confirme sa volonté d'octroyer un montant de 0,7% de ses dépenses de fonctionnement annuel en faveur de la solidarité internationale. En 2015, la Ville de Lancy s'est dotée d'une [Charte](#) en matière de solidarité internationale. La même année elle a signé une Convention-cadre avec la FGC.

En ce qui concerne les peuples autochtones en 2018, Lancy, par l'intermédiaire de la FGC, a soutenu [un projet](#) du Mouvement pour la Coopération Internationale – MCI en faveur des Mapuche du sud de l'Argentine qui s'organisent pour récupérer leurs terres. En 2017, l'association genevoise « Appui aux Yanomami d'Amazonie - [AYA](#), a reçu une subvention de Lancy en faveur de son partenaire le « Service et Coopération avec le peuple Yanomami – SECOYA de Manaus. AYA présentera [le film](#) réalisé par la compagnie parisienne « Le jour se lève » sur les 25 ans d'activité de SECOYA. Il est prévu de projeter ce documentaire (23 min) quatre fois dans la journée, à 10h, 11h45, 13h30 et 15h15.

AYA et le MCI remercient la Ville de Lancy et ses habitants pour l'appui apporté leurs projets dont les destinataires sont des Peuples premiers qui luttent pour conserver leur cadre de vie. Un environnement dont l'utilité est planétaire.

\*73 Av. des Communes-Réunies / 1212 Grand Lancy

Le programme peut être consulté sur le blog à cette adresse :

<http://bcomoli.blog.tdg.ch/archive/2019/04/10/13-avril-lancy-fete-la-solidarite-internationale-298246.html>

Note du 19 avril 2019

## **Brésil : Un « Front de défense des droits des peuples indigènes » est créé au parlement**



Sous l'impulsion de la première femme indigène élue à la Chambre des députés, [Joênia Wapichana](#)<sup>(1)</sup>, un « [Front Parlementaire Mixte](#) (2) de Défense des Droits des Peuples Indigènes - FPMDDPI » a été créé le 28 mars, et lancé le 4 avril dernier à la Chambre des Députés à Brasilia<sup>(3)</sup>.

Il s'agit, pour son initiatrice, de [défendre les droits des peuples](#) indigènes garantis par la Constitution fédérale de 1988, d'améliorer la législation et les politiques publiques qui en découlent. Un véritable défi dans la conjoncture politique actuelle.

Au parlement brésilien<sup>(4)</sup>, la Chambre des

Députés compte 513 membres et le Sénat 81 répartis dans une trentaine de partis politiques. Le Front pro-indigènes compte 210 Députés et Députées appartenant à 25 partis, représentant 26 États de l'Union et du District fédéral (Brasilia). Et les 27 Sénateurs et Sénatrices qui y ont adhéré sont de 12 partis différents et ils sont originaires de 16 États et du District fédéral.

Minoritaire, le Front est cependant représentatif des différentes régions du Brésil. Mais il y a seulement 45 représentants des 9 États amazoniens<sup>(5)</sup>. Le Parti des Travailleurs - PT, avec 51 députés et 3 sénateurs est le parti le plus représenté dans le Front. Il est suivi par le Parti Socialiste Brésilien – PSB avec 29 députés et 3 sénateurs.

Les femmes y ont une place non négligeable. Parmi les 77 Députées élues en octobre dernier, 48 ont adhéré au « Front », dont 7 viennent d'Amazonie. Trois Sénatrices en sont membre, mais elles représentent d'autres États d'autres régions du pays que l'Amazonie.

A titre indicatif, le Front parlementaire « [Agropecuária – FPA](#) » qui défend les intérêts de l'agrobusiness, souvent opposés à ceux des Indigènes, compte 225 Députés et 36 Sénateurs. À relever que des parlementaires s'inscrivent dans plusieurs « Fronts » dont les objectifs ne sont manifestement pas convergents.

Dans les deux législatures précédentes [2011- 2015](#) et [2015 - 2019](#), il y a déjà eu un « Front parlementaire d'appui aux Peuples Indigènes » à la Chambre des Députés, mais leurs membres ont travaillé dans un contexte moins tendu qu'actuellement...

\*\*\*

- (1) Voir sur de blog les notes du [21 octobre](#) et du [31 décembre](#) 2018.
- (2) Mixte, parce qu'il est composé de membres de la Chambre des Députés et du Sénat
- (3) Il y a plus d'une centaine de ces « [Fronts](#) » constitués à la Chambre des Députés au début avril 2019.
- (4) La Chambre des Députés compte 513 élus pour 4 ans, et le Sénat 81 élus pour 8 ans.
- (5) États de l'Amazonie légale brésilienne : Acre – AC, Amapá – AP, Amazonas – AM, Maranhão – MA (partiellement), Mato Grosso – MT, Pará – PA, Rondônia – RO, Roraima – RR, Tocantins - TO

**Photo** © Adilvane Spezia / CIMI : À gauche, Joênia Wapichana lors du lancement du « Front de défense des Droits des Peuples Indigènes ». Cliquer sur la vignette pour agrandir l'image.

**PS** : L'activation des liens hypertextes ([en bleu](#)) renvoie à une partie des sources utilisées pour la rédaction de cette note. Ces sources, permettent d'en "savoir plus".

**Rappel** : L'activation des liens hypertextes ([en bleu](#)) renvoie à une partie des sources utilisées pour la rédaction de cette note. Ces sources, permettent d'en "savoir plus".

L'ensemble des brèves est consultable à cette adresse : <http://bcomoli.blog.tdg.ch>

Bernard Comoli